



INSET Nancy

ATTESTATION DE FORMATION

Le centre national de la fonction publique territoriale atteste que :

Madame DARDILLAC Mélanie

Date de naissance : 04/04/1990

Collectivité : COMMUNE DE AUSSAC VADALLE

Cadre d'emploi :

A suivi la formation « La végétalisation des assiettes en restauration collective » qui s'est déroulée du 13/01/2026 au 13/01/2026.

Libellé de la séance à distance	Mise à disposition	Durée estimée en heures	Validation
Séance(s) de formation à distance	Du 13/01/2026 Au 13/01/2026	1.02	Oui

Conformément à la demande d'inscription, la formation a été prise en compte au titre de la **Professionnalisation tout au long de sa carrière**.

La durée de la formation entre dans le cadre des obligations statutaires de formation définies par le décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 pour l'ensemble des filières et, pour la filière Police Municipale, par les articles L 511-6 & R511-35 à 40 du Code de la Sécurité Intérieure, et pour la filière sapeurs-pompiers, par l'arrêté du 22 août 2019 du Ministère de l'intérieur relatif à la formation des SPP et SPV.

Nancy, le 21/01/2026

Nathalie POPADYAK
Directrice INSET de Nancy

Les données personnelles vous concernant, saisies par vous-même ou par votre collectivité employeuse sur la plate-forme d'inscription, font l'objet d'un traitement nécessaire pour que le CNFPT puisse accomplir sa mission de service public définie notamment par l'art. 11 de la loi n° 84- 594 du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la fonction publique territoriale. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au délégué à la protection des données du CNFPT, 80, rue de Reuilly, CS 41232, 75578 Paris cedex 12, ou par courrier électronique à l'adresse donneespersonnelles@cnfpt.fr. Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>).